



## PRÉFECTURE DE LA VENDÉE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
DE LA VENDÉE**

**SERVICE EAU, RISQUES, NATURE**

**Unité Nature, Territoires et Biodiversité**

**Présentation de l'arrêté préfectoral  
n°19/DDTM85/xxx-SERN-NTB**

Affaire suivie par :  
**Stéphane BOISTEUX**

Tél. : 02 51 44 33 41

Fax : 02 51 44 33 48

mail : [stephane.boisteux@vendee.gouv.fr](mailto:stephane.boisteux@vendee.gouv.fr)

**Projet d'arrêté N° 19/DDTM85/xxx SERN-NTB Arrêté portant octroi d'une autorisation de destruction, altération et dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'espèces animales protégées dans le cadre de la réhabilitation de la ligne électrique à 225 000 volts entre le poste de La Merlatière (85) et Sirmière situé à La Roche sur Yon (85).**

Ce projet d'arrêté fait suite à une demande d'autorisation exceptionnelle portant sur le déplacement de nids de *Falco tinnunculus* puis la pose de nid artificiel en remplacement des nids actuellement en place sur les pylônes électriques faisant l'objet d'un remplacement.

La démarche s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de la ligne électrique à 225 000 volts entre le poste de La Merlatière (85) et Sirmière situé à La Roche sur Yon (85).